

## VILLE DE RONCQ

### BUDGET PRIMITIF 2021

#### -NOTE DE PRÉSENTATION-

Dans le prolongement de notre Débat d'Orientation Budgétaire (**DOB**) en date du 14 décembre 2020, nous vous proposons ce soir d'examiner les propositions budgétaires relatives au budget primitif pour l'exercice 2021.

Pour mémoire, l'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

*« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».*

Le projet de budget primitif 2021 atteint un volume global de +/- **20,5 Millions €** réparti de la manière suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	16 098 000 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	4 445 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 543 000 €</b>

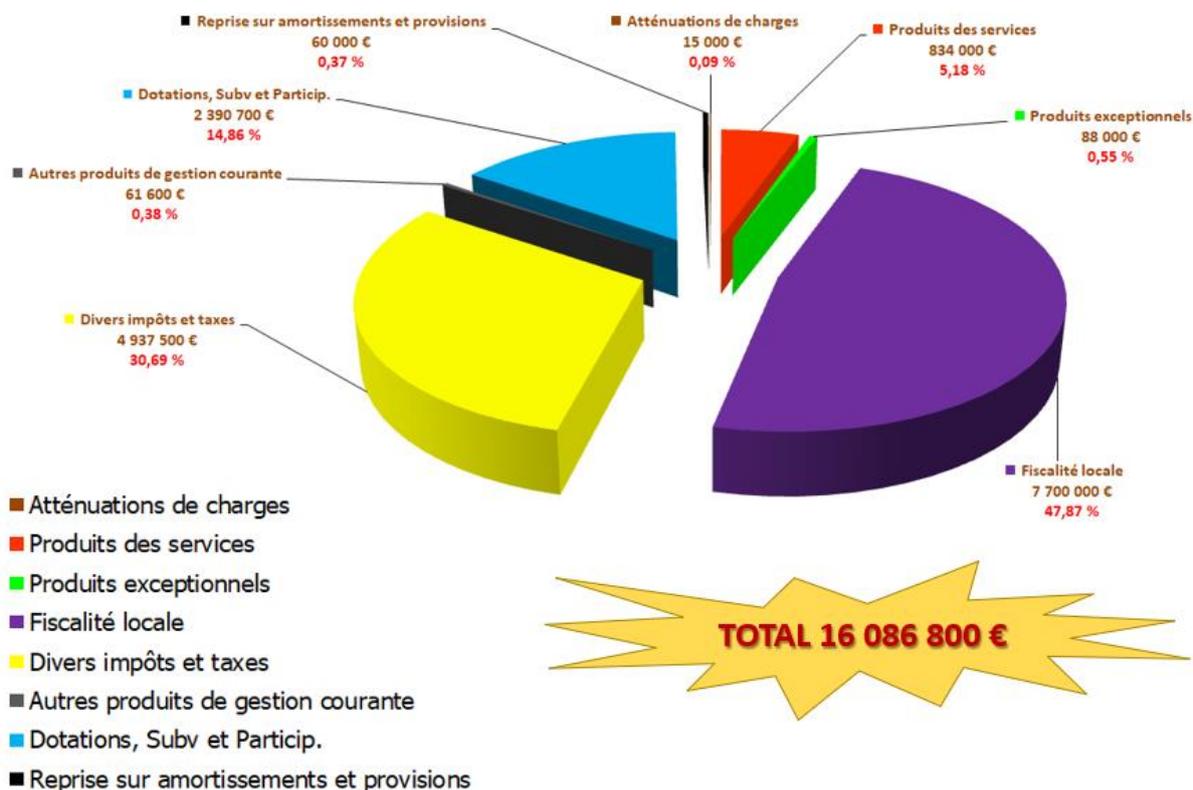
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**La section de fonctionnement** (toutes recettes réelles confondues) est quasi stable en 2021 par rapport à l'exercice 2020. On constate une très légère augmentation soit 0,12 %.

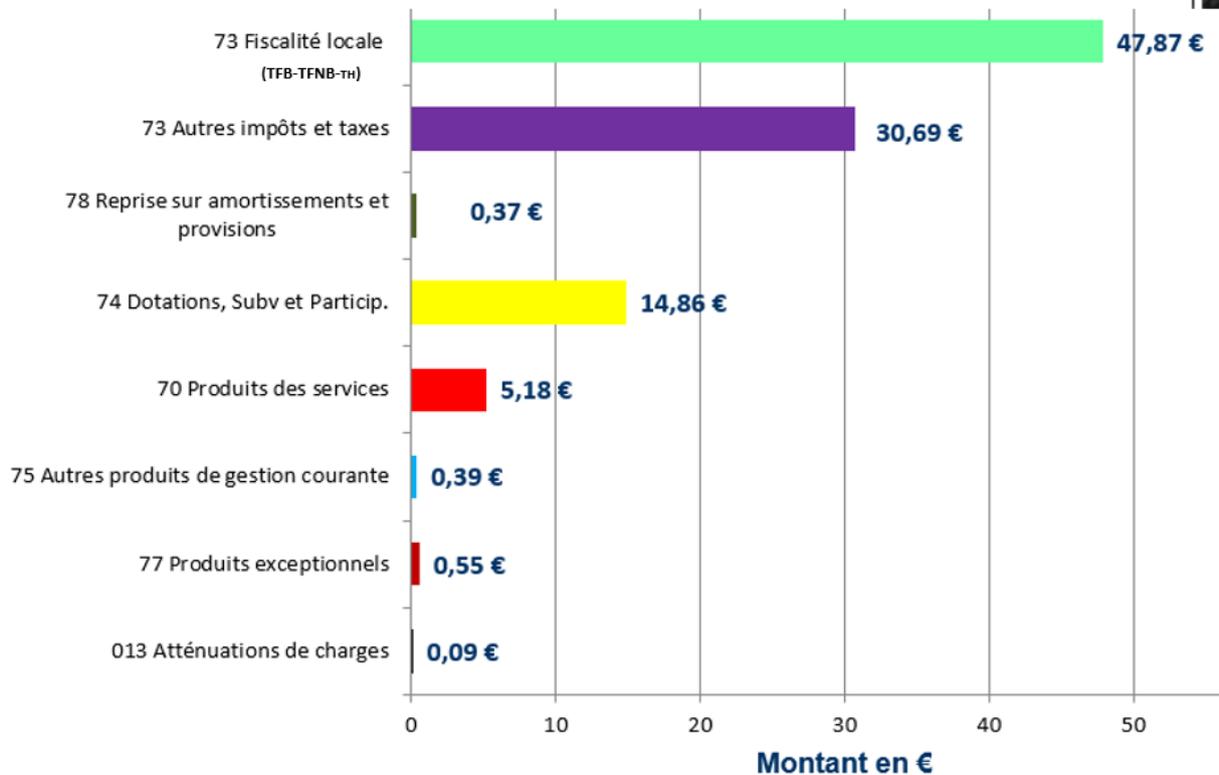
### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	LIBELLÉ	BP 2020	BP 2021	Variation en %
<b>013</b>	Atténuations de charges	13 000	15 000	+15,38 %
<b>70</b>	Produits des services, du domaine et ventes diverses	988 000	834 000	-15,59 %
<b>73</b>	Impôts et taxes	12 500 000	12 637 500	+1,10 %
<b>74</b>	Dotations, Subventions et Participations	2 435 000	2 390 700	-1,82 %
<b>75</b>	Autres produits de gestion courante	79 000	61 600	-22,03 %
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		16 015 000	15 938 800	-0,48 %
<b>77</b>	Produits exceptionnels	53 000	88 000	+66,04 %
<b>78</b>	Reprise sur amortissements et provisions	0	60 000	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>16 068 000</b>	<b>16 086 800</b>	<b>+0,12 %</b>

## RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT BASÉES SUR 100 €



- Atténuations de charges (013) : **15 K€** (contre 13 K€ 2020) : reversements indemnités journalières – agents non titulaires.
- Produits des services (70) : +/- **834 K€** (contre 988 K€ en 2020) : recettes cantine, ALSH, recettes périscolaires (garderies), école de musique, entrées piscine,... Le tableau ci-dessous reprend les produits rattachés à la mise en place d'une tarification municipale. Ces prévisions se basent sur le BP 2020 (hors ajustements dus à la pandémie sanitaire tout au long de l'exercice 2020). Ils tiennent compte également des choix exprimés par les familles (mise en place du télétravail, changements de mode de garde des enfants...). Compte tenu du contexte sanitaire qui perdure en 2021, les prévisions du BP 2021 restent plus ou moins aléatoires (fermeture piscine, cours de musique, fermeture des écoles à envisager en cas de re-confinement d'où pertes de recettes).

LIBELLÉS	2020 en milliers d'€*	PRÉVISIONS BP 2021
Concessions cimetières	35 770	32 500
Redevances et droits des services à caractère culturel (école de musique)	24 057	30 000
Redevances et droits des services à caractère sportif (entrées piscine)	55 702	50 000
Redevances et droits des services à caractère social (ALSH et mercredi)	104 930	150 000
Services périscolaires (garderies)	50 178	70 000
Restauration scolaire	306 201	420 000
<b>TOTAL</b>	<b>576 838</b>	<b>752 500</b>

\*recettes réalisées (pour rappel en 2019 : 913 K€)

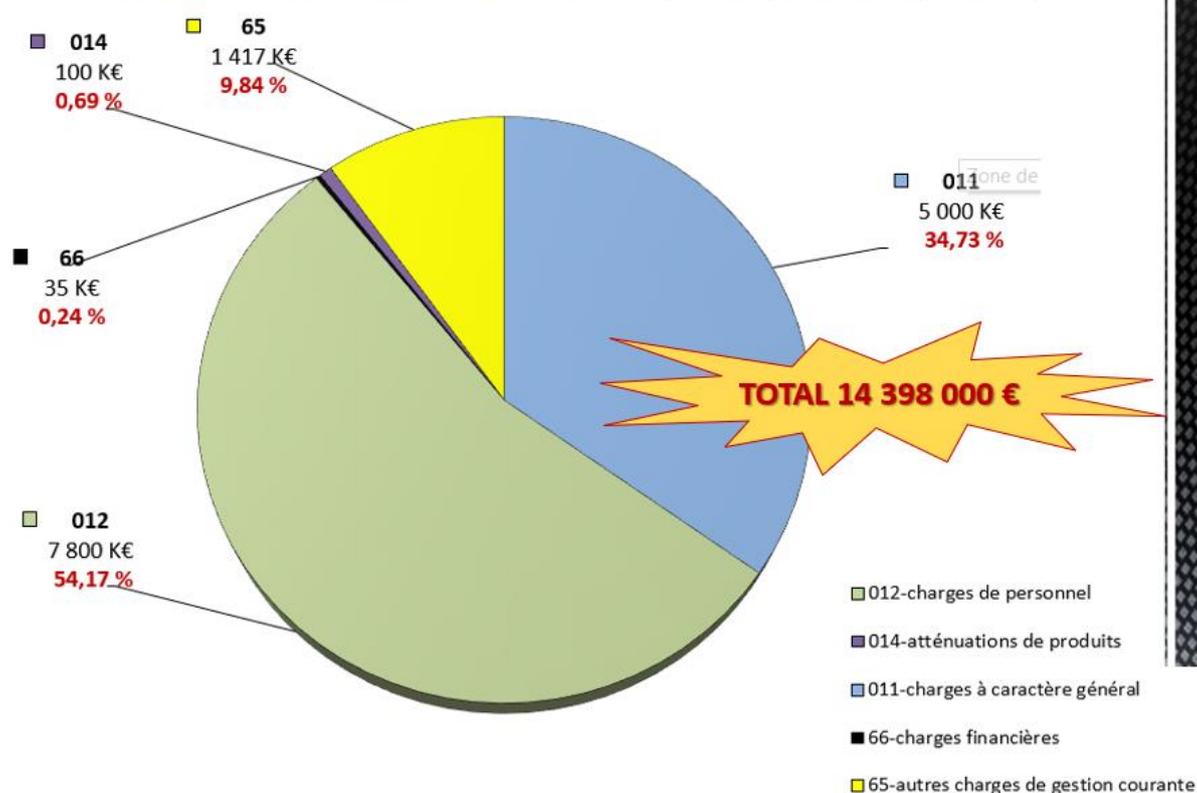
- Impôts et taxes (73) : **12 637 K€** (contre 12 500 K€ en 2020) soit + 1,1 %
  - Fiscalité : 7 700 K€ (contre 7 600 K€ en 2020)
  - Attribution de compensation : 3 326 K€ (idem en 2020)
  - Dotation de solidarité communautaire : 240 K€ (idem en 2020)
  - Fonds de péréquation horizontale (FPIC) : 190 K€ (contre 182 K€ en 2020)
  - Taxes droits de mutation : 650 K€ (contre 600 K€ en 2020) – recettes encaissées en 2020 : 790 K€
  - Taxe sur l'électricité : 260 K€ (idem en 2020)
  - CVE partiel (HALLUIN) : 104 K€ (demeure inchangée)
  - Taxe sur la publicité : 155 K€ (contre 175 K€ en 2020) – recette encaissée en 2020 : 159 K€
  
- Dotations et participations (74) : **2 390 K€** contre 2 435 K€ en 2020 – recettes en retrait de 1,8 % :
  - Dotation forfaitaire : 1 450 K€ - (Montant encaissé en 2020 : 1 457K€)
  - DNP : 115 K€
  - CAF : 320 K€ - recette perçue uniquement sur le volet Jeunesse – nouveau dispositif de financement (COJ/COF)
  - Compensations Etat (exonérations TF et TH) : 300 K€
  - Le solde (recettes diverses : collèges, forfait communal, subventionnement du Département piscine, participations de la Région contrats apprentissage, FCTVA...) : +/- 205 K€
  
- Autres produits de gestion courante : (75) : **61 K€** (loyers : commissariat de police, affermages, location salles, AFTE) – Cette estimation tient compte également de la fermeture des salles municipales (location)
  
- Produits exceptionnels : **88 K€** (remboursement des assurances suite à des sinistres, apurement de charges sur exercices antérieurs...)
  
- Reprise sur amortissements et provisions : **60 K€** (ajustement enveloppe provision "recours en 1<sup>ère</sup> instance" – décisions du Tribunal Administratif – risques écartés)

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Pour ce qui a trait aux dépenses réelles de Fonctionnement (hors DI), celles-ci augmentent de manière peu significative par rapport au BP 2020 soit + 0,57 %

CHAPITRES	LIBELLÉ	BP 2020	BP 2021	Variation en %
011	Charges à caractère général	4 974 000	5 000 000	0,52 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 344 000	7 800 000	6,21 %
014	Atténuations de produits	90 000	100 000	11,11 %
65	Autres charges de gestion courante	1 815 000	1 417 000	-21,93 %
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>14 223 000</b>	<b>14 317 000</b>	<b>0,66 %</b>
66	Charges financières	50 000	35 000	-30,00 %
67	Charges exceptionnelles	42 000	43 500	3,57 %
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 000	2 500	25,00 %
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>14 317 000</b>	<b>14 398 000</b>	<b>0,57 %</b>

### RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors dépenses imprévues)

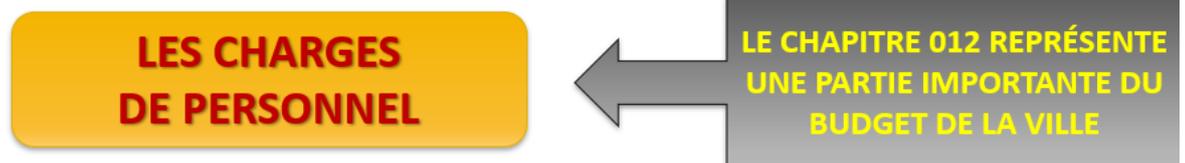


**Les dépenses de gestion courante** (chapitres 011, 012, 014 et 65) sont en hausse de 94 K€ (soit + 0,66 %) réparties de la manière suivante :

- **Charges à caractère général** (011) : + 0,52 % - **on passe de 4 974 K€ en 2020 à 5 000 K€ en 2021**. La comparaison avec le réalisé relatif à l'exercice 2020 n'est pas pertinente compte tenu de la situation sanitaire soit 4 093 K€ - en attente de la balance comptable de la Trésorerie.
- **Charges de personnel** (012) : **7 344 K€ au BP 2020 contre 7 800 K€ en 2021** (+ 6,2 %) tiennent compte des prochains recrutements qui interviendront durant l'exercice 2021 (tuilage de 4 agents compte tenu de la spécificité du poste occupé), du protocole PPCR, du GVT (Glissement Vieillesse Technicité correspondant à l'augmentation mécanique de la masse salariale liée aux avancements d'échelons et de grades). La Ville procèdera également au recrutement d'un archiviste, un poste de gardien de Police Municipale, le remplacement d'un congé de maternité et un agent contractuel pour renforcer le service de maintenance des systèmes d'information.

Par ailleurs, une enveloppe prévisionnelle est également prévue (équivalent 2 TP) pour le remplacement de personnels absents dans les écoles (conséquence de la crise sanitaire).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les effectifs s'élèvent à 143 postes de titulaires (140,18 ETP). Le nombre d'agents contractuels sera de 57 agents (temps complet et non complet), se rajoutent 6 apprentis.



### ÉVOLUTION DE MANIÈRE RÉGULIÈRE DES EFFECTIFS

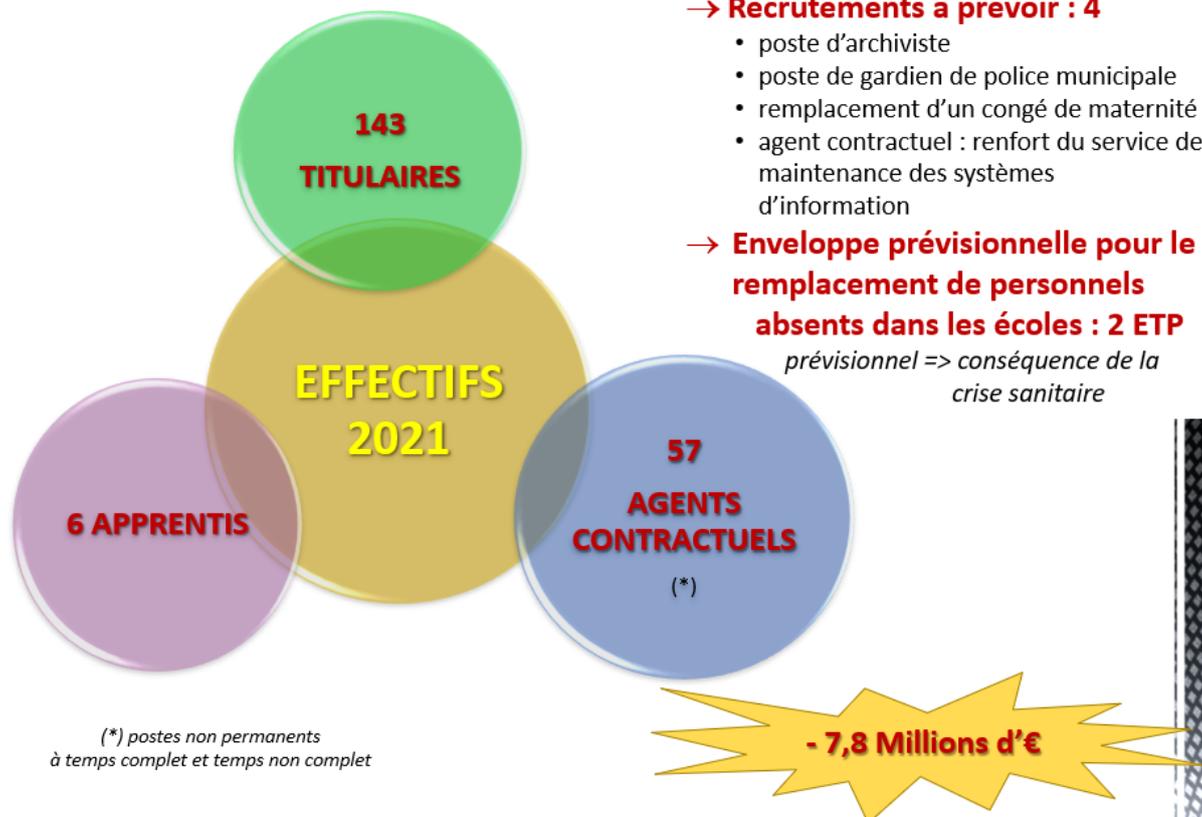
2017	2018	2019
137 agents	142 agents	148 agents

→ Ouverture de l'équipement municipal « La Source »

### DIMINUTION DES AGENTS NON PERMANENTS

2017	2018	2019
68 agents	62 agents	59 agents

## LES EFFECTIFS AU 01/01/2021



→ **Droit à la retraite : 9**  
(période de transition pour 4)

→ **Recrutements à prévoir : 4**

- poste d'archiviste
- poste de gardien de police municipale
- remplacement d'un congé de maternité
- agent contractuel : renfort du service de maintenance des systèmes d'information

→ **Enveloppe prévisionnelle pour le remplacement de personnels absents dans les écoles : 2 ETP**

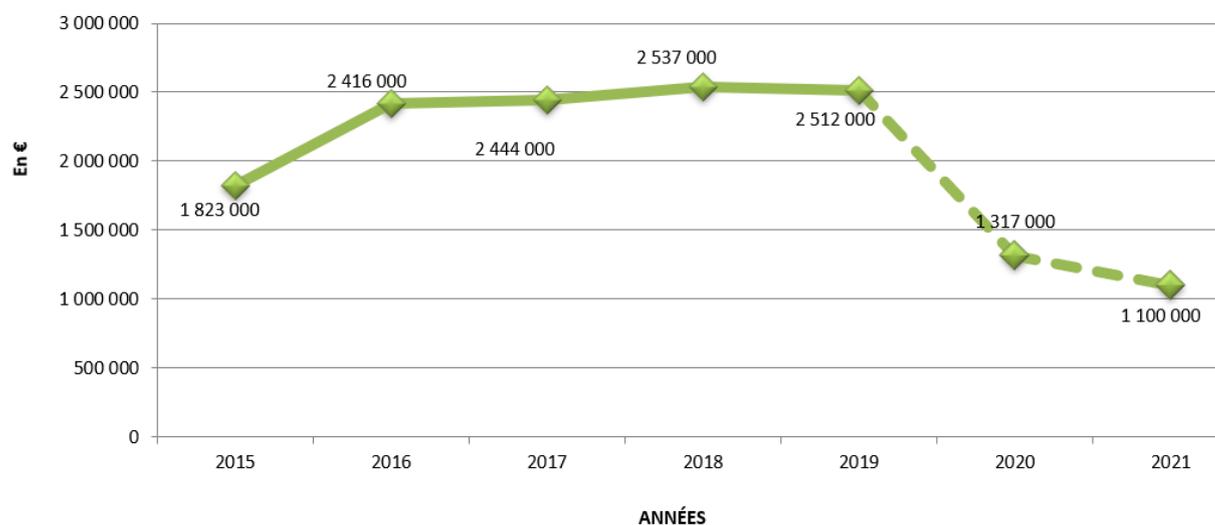
*prévisionnel => conséquence de la crise sanitaire*

- Atténuations de produits (014) : 90 K€ en 2020 contre +/- **100 K€** en 2021 - cela concerne plus particulièrement les pénalités loi SRU – La Ville est en attente de la notification des services de l'Etat afin d'ajuster l'enveloppe prévisionnelle. En 2020, les pénalités ont été revues à la baisse (déduction de la subvention d'équipement versée 80 K€). En 2021, la Ville ne bénéficiera d'aucune réfaction. La notification devrait parvenir dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre.
- Autres charges de gestion courante (65) : 1 815 K€ en 2020 contre 1 417 K€ en 2021. Ce chapitre comprend la subvention prévisionnelle au CCAS (255 K€), le subventionnement aux associations (enveloppe prévisionnelle de 159 K€, à ajuster lors du vote du BS), le financement provisionnel municipal à destination de la SCIC KALÉIDE (312 K€), la participation obligatoire provisionnelle aux Écoles privées (500 K€), le paiement des indemnités et charges des Élus.
- Des charges financières (66) à hauteur de 35 K€ (50 K€ en 2020) correspondant au remboursement des emprunts actuellement en cours.
- Des charges exceptionnelles (67) de 43 K€ (42 K€ en 2020). Une provision de 10 K€ en cas de versement de subvention à titre tout à fait exceptionnel, 15 K€ pour charges exceptionnelles et 15 K€ pour titres annulés sur exercices antérieurs.
- Une enveloppe prévisionnelle en dépenses imprévues soit **110 K€**

Les mouvements d'ordre entre les sections de fonctionnement et d'investissement s'élèvent à **1,590 Million €** (dont 590 K€ dédiés à la dotation aux amortissements), permettant un **AUTOFINANCEMENT NET** de +/- **1,1 M€** (après déduction du remboursement de l'annuité du capital des emprunts soit 445 K€).

Si à ce dernier montant on y ajoute les intérêts, au total l'annuité des remboursements de la dette est de l'ordre de 480 K€ pour 2021.

### ÉVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT NET DE 2015 À 2021



## SECTION D'INVESTISSEMENT

Quant à la section d'investissement, les dépenses totales sont de **4,445 M€** réparties ainsi qu'il suit :

- La prévision des équipements et travaux pour l'exercice : **3,868 Millions €** (selon tableau détaillé ci-dessous)
- Enveloppe pour dépenses imprévues : **50 K€**
- Le remboursement du capital des emprunts en cours : **445 K€** (voir détail Annexe IV A2.2. de la maquette)
- Autres immobilisations (achat ruchettes) : **1 K€**
- Des écritures d'ordre (dont opérations patrimoniales et amortissements de subventions d'équipement reçues) : **81 K€**

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TRAVAUX (HORS SUBVENTIONNEMENT)	BP 2021
ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE FRAIS D'ÉTUDES ET D'INSERTION	160
<b>SITES SPORTIFS</b>	
NOUVELLE PISCINE FAMILIALE - AP 2101 - CRÉDITS DE PAIEMENT POUR L'EXERCICE 2021	530
TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU BLANC-FOUR	1 000
TRAVAUX SALLE BOÉRIO (enveloppe de démarrage)	40
TRAVAUX SALLE J. GILLES	300
CRÉATION CARPOT ET MAIN COURANTE POUR BMX	27
<b>SITES CULTURELS</b>	
RESTRUCTURATION CENTRE MUSICAL – DÉMARRAGE TRAVAUX 2021	500
<b>BÂTIMENTS SCOLAIRES</b>	
TRAVAUX ÉCOLE CURIE (rénovation toiture + salle motricité)	70
TRAVAUX POUR CENTRALE D'AIR (maternelles et élémentaires)	70
INSTALLATION CLÔTURE À CURIE (PHASE II)	10
<b>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</b>	
TRAVAUX DE PEINTURES EXTÉRIEURES HÔTEL DE VILLE ET ANNEXE	90
TRAVAUX "ORANGERIE"	108
<b>CONTRAT D'EXPLOITATION</b>	
ÉCLAIRAGE PUBLIC	130
CHAUFFAGE	46
PISCINE	28
<b>AUTRES TRAVAUX</b>	
ALERTE ATTENTATS (BÂTIMENTS MUNICIPAUX) - PHASE II	38
VIDÉO SURVEILLANCE - PHASE III	55
CRÉATION CARPORT CTM + STATION LAVAGE VOITURES PARC AUTOMOBILE + INSTALLATION PONT POUR RÉPARATION	78
CRÉATION D'UNE LOGE POUR LES ARTISTES À LA SOURCE	16
<b>DIVERS AMÉNAGEMENTS</b>	
ÉCOLES, ESPACES PUBLICS, CIMETIÈRES + PLANTATIONS D'ARBRES	30
MOBILIER URBAIN	50
<b>ÉQUIPEMENTS DIVERS</b>	
MATÉRIELS INFORMATIQUES DONT MUSÉE NUMÉRIQUE (50 K€)	184
REMPLACEMENT DE VÉHICULES (parc automobile)	63
ÉQUIPEMENTS DIVERS	110
ENVELOPPE POUR VERSEMENT AVANCES AUX ENTREPRISES	85
ENVELOPPE POUR DÉPENSES IMPRÉVUES	50
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>3 868</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant total est de **4,445 M€** dont :

- Estimation FCTVA : **330 K€**
  
- Subvention d'équipement reçue : **20 K€**
  - a) Reversement MEL (travaux basse tension éclairage public) : 20 K€
  
- Un emprunt d'équilibre de +/- **2,2 K€** => celui-ci fera l'objet d'une suppression (totale ou partielle) lors de la reprise des résultats de l'année N-1
  
- Transfert de la créance Numéricable du SIVU Vecteur Roubaix-Tourcoing (dissolution) – montant total de la créance 224 363 € échelonnée sur 7 ans. Au titre de 2021, le montant est de +/- **35 K€**
  
- Produits des cessions : **150 K€** – (cessions parking Paul Espeels + ventes en ligne matériels sur Web-enchères) – Enveloppe à prévoir afin de procéder aux écritures comptables lors de la cession des biens.
  
- Des opérations d'ordre pour un montant de **1 660 000 €** dont :
  - Autofinancement prévisionnel : 1 000 K€
  - Dotations aux amortissements : 590 K€
  - Opérations patrimoniales : 70 K€

Fait le 22 janvier 2021